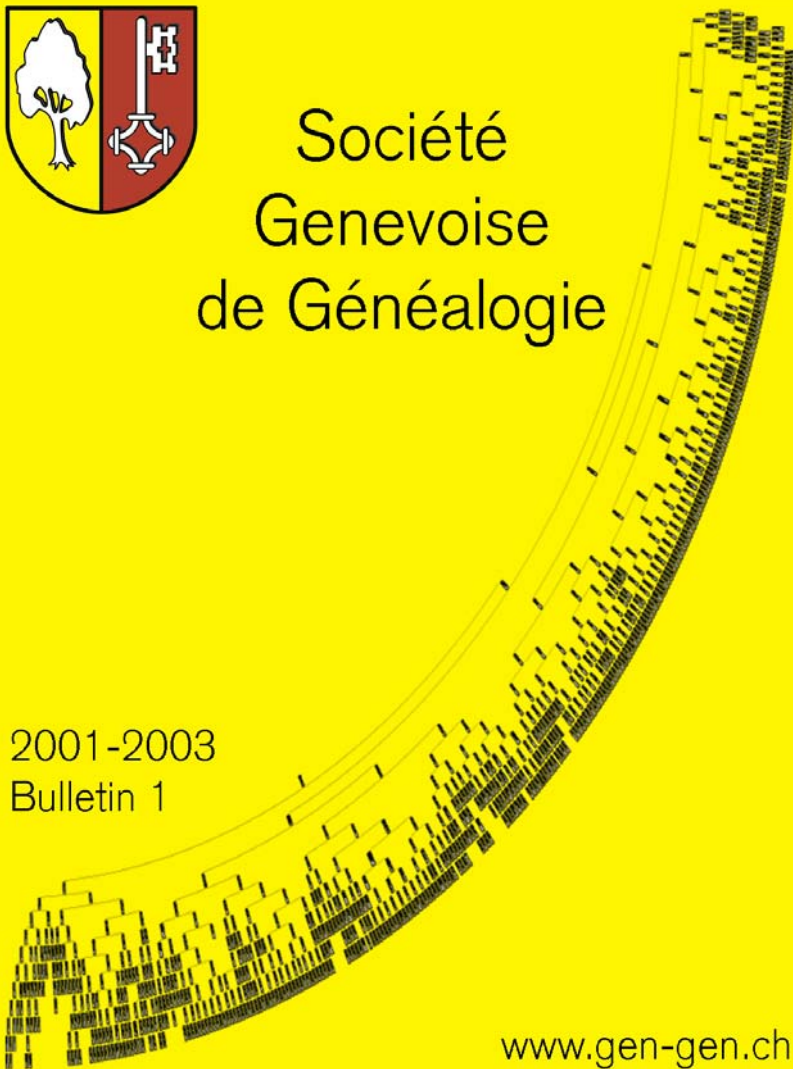




Société Genevoise de Généalogie

2001-2003
Bulletin 1



www.gen-gen.ch

COMITÉ

Nicolas Durand	président
Roger Durand	vice-président
Olivier Chaponnière	archiviste
Danielle Margot	trésorière
Yvette Develey	relations publiques
Suzanne Kathari	rédaction du <i>Bulletin</i>

TABLE DES MATIÈRES

Editorial

Communication et documents

Olivier CHAPONNIÈRE et Roger DURAND, *La famille Bovy : une généalogie numismatique exceptionnelle*

Suzanne KATHARI, *Ma maison de famille : la « Villa Russe » à Onex*

Association des familles Pasteur, *Les familles Pasteur de Genève*

Suzanne KATHARI, *Retrouvez leurs dernières demeures*

Vie de la société

Nicolas DURAND, *Le site internet, www.gen-gen.ch*

Nicolas DURAND, *Présentation de l'arbre de la SGG*

Assemblée constitutive

Statuts

Liste des membres

© Société genevoise de généalogie
c/o Olivier Chaponnière
Monnaies – médailles
avenue du Mail 15
1205 Genève
tel et fax ++ 41 22 328 68 28
contact@gen-gen.ch
www.gen-gen.ch

Editorial

par Nicolas DURAND, président

Si quelqu'un m'avait dit, il y a dix ans, que j'allais me passionner pour la généalogie, et même fonder puis présider une association dont le but était de rechercher le passé, j'aurais souri ! Et pourtant : on commence un jour avec sa famille maternelle, puis la paternelle, puis on remonte dans le temps, on veut aller toujours plus haut, toujours plus loin, jusqu'à atteindre le ciel, ou le plafond.

Après deux ans d'activité, le temps est venu de faire le point sur la vie de la Société genevoise de généalogie. Ce *Bulletin* est structuré en deux parties. La première groupe des articles historiques, traitant de sujets proches de la généalogie à Genève ; la seconde est consacrée à la Société et à ses activités.

Je vous invite d'ores et déjà à contribuer au prochain *Bulletin* avec des articles inédits, des cours sur des sujets proches de la généalogie (paléographie, recherches ...), des idées de jeux ou des illustrations.

Je remercie ici tous ceux qui ont permis à la SGG de devenir ce qu'elle est. Je vous souhaite beaucoup de plaisir à la lecture de ce premier *Bulletin* qui, je l'espère, sera le premier d'une longue série.

LA DYNASTIE BOVY

une généalogie numismatique exceptionnelle

par Olivier CHAPONNIÈRE et Roger DURAND

Comme plusieurs familles genevoises, les Bovy disposent d'un arbre généalogique assez complet. D'une part, Paul Cullaz a établi *La descendance de Jean-Samuel Bovy (1763-1837)*, d'autre part, Nicolas Durand a réuni de nombreuses données complémentaires pour l'arbre de la Société genevoise de généalogie.¹

Fait exceptionnel pour Genève, la dynastie Bovy compte une dizaine de ses membres, portant le patronyme, illustrés sur des médailles ou des médaillons. Cette abondance numismatique s'explique probablement par le fait qu'Antoine et Hugues Bovy figuraient parmi les meilleurs médailleurs de leur époque. Ils ont d'ailleurs créé, gravé et frappé la majeure partie de ces œuvres, qui étaient plutôt destinées à la famille qu'à une large diffusion. Ainsi, nous ignorons presque toujours les tirages dont les exemplaires connus sont en bronze, rarement en argent. Soulignons enfin la forte proportion de larges médaillons, parfois attestés en plâtre seulement, dont l'ampleur et la finesse se rattachent autant à la sculpture qu'à la numismatique ...

N° 1 **Jean-Samuel Bovy, 1763-1837**

- fondateur de la dynastie
et de la "colonie" familiale
au château de Gruyères
en 1825
- médaillon en bronze, uniface
- par John-Etienne Chaponnière, 1830
- collection privée
- illustration : Paul Chaponnière,
John-Etienne Chaponnière, 1801-1835.



¹ Voir l'extrait reproduit ci-contre.

N° 2 Jean-Samuel Bovy

- idem
- médaille en bronze
 - un unique exemplaire
 - en argent
 - a été placé dans son tombeau
 - au cimetière des Rois
 - 50.8 mm, par Louis Fournier
- avers par Antoine Bovy : un arbre cassé par le souffle d'un génie maléfisant à côté un nouvel arbre qu'un bon génie vient de replanter
- légende : « deus laboribus tuis benedicat »
- collection privée
- photographie : Nicolas Durand.



N° 3 Antoine Bovy, 1795-1877

- médailleur et sculpteur
- médaille en argent et en bronze
- 51 mm
- par Hugues Bovy
- revers : énumération des principales médailles créées par Antoine Bovy
- collection de l'auteur
- photographie : Nicolas Durand.



N° 4 Antoine Bovy

- idem
- médaillon en bronze, uniface
- 180 mm
- par John-Etienne Chaponnière
- collection privée
- illustration : Jean-Louis Martin
- Médailles suisses, t. 3, n° 336.*



N° 5 Marc-Louis Bovy, 1805-1890

- industriel et mécanicien
- médaillon en bronze uniface, 220 mm
- par Hugues Bovy, 1888
- collection privée
- illustration : Jean-Louis Martin
Médailles suisses, t. 4, n° 1265.

**N° 6 Jean-François John Bovy 1807-1877**

- industriel à la Chaux-de-Fonds
- médaillon en bronze uniface 265 mm
- par Hugues Bovy, 1902
- collection privée
- illustration : Jean-Louis Martin
Médailles suisses, t. 4, n° 1262.

**N° 7 Daniel Bovy, 1812-1862**

- artiste peintre
- médaillon en bronze uniface 255 mm
- par Antoine Bovy
- collection privée
- illustration : Jean-Louis Martin
Médailles suisses, t. 4, n° 1263.



N° 8 Charles-Hugues Bovy, 1841-1903

- médailleur genevois
- médaille en argent et en bronze
27 mm
- par Clotilde Roch, 1915
- revers : allégories de Genève
et de la Suisse
- collection privée
- illustration : Jean-Louis Martin
Médailles suisses, t. 3, n° 1126.

**N° 9 Charles-Hugues Bovy**

- idem
- portrait à mi-corps de l'artiste, assis, de profil à gauche
- plaquette en bronze, uniface, fondue, 290 x 140 mm
10 exemplaires, par Clotilde Roch
- *Revue suisse de numismatique*, 1909, p. 8.

**N° 10 Jeanne Baud-Bovy, 1872-1928
née Barth, épouse
de Daniel Baud-Bovy**

- écrivain
docteur h.c. de l'université de Genève
- médaillon en bronze, uniface
130 mm
- par Hugues Bovy, 1896
- collection privée
- illustration : Jean-Louis Martin
Médailles suisses, t. 5, n° 1519.

**N° 11 Fernand Bovy, 1885-1953**

- artiste peintre
- médaillon en bronze, uniface
130 mm
- par Hugues Bovy, 1886
- collection privée
- illustration : Jean-Louis Martin
Médailles suisses, t. 4, n° 1264.



N° 12 Félicie Bovy, 1889-1989

- médaillon
- par Hugues Bovy
- illustration : Daniel Baud-Bovy
- Hugues Bovy, p. 23.*



* * *

Il existe par ailleurs des modèles en plâtre de portraits d'autres membres de la famille qui n'ont jamais été, à notre connaissance, réalisés sous forme de médaille. Grâce à l'obligeance d'un collectionneur privé, nous avons le privilège de présenter aux membres de la Société genevoise de généalogie le projet en plâtre, inédit, de l'un de ces médaillons :

N° 13 Jean-Samuel Bovy

- voir n° 1
- médaillon en plâtre
- uniface
- 400 mm
- “J^N S^{EL} BOVY
- 1761-1832”
- par Hugues Bovy
- 1885
- collection privée
- photographie : Nicolas Durand.



En 1891, Jacques Mayor a publié une *Notice des médaillons et modèles d'Antoine Bovy exposés dans les locaux de l'Ecole municipale d'art*. Il y énumère, entre autres, les "Portraits de la famille ou d'amis d'A. Bovy".

Treize médaillons illustrant des membres de la famille y sont décrits, mais aucun n'est illustré. Notre article connaîtra donc assurément une suite ...

Les auteurs remercient particulièrement Nicolas Durand d'avoir géré les illustrations et la mise en page du présent article, ainsi que Lucien Marconi et Albino Bonadei pour leurs précieux conseils.

BIBLIOGRAPHIE

Daniel Baud-Bovy, *Hugues Bovy, 1841-1903, in memoriam*, Genève, 1907.

Paul Chaponnière, *John-Etienne Chaponnière, sculpteur, 1801-1835*, Genève, sans date.

Paul Cullaz, *La descendance de Jean-Samuel Bovy (1763-1837)*, Genève, 1986.

Antonin Henseler, *Antoine Bovy, sa vie et ses principales œuvres*, Fribourg, 1881.

Jean-Louis Martin, *Médailles suisses*, tome 3 à 5, Lausanne, 1989.

MA MAISON DE FAMILLE

la « Villa Russe » à Onex¹

par Suzanne KATHARI

La « Villa Russe » à Onex n'est pas à proprement parler une maison de famille (nous entendons par là une maison qui se transmet de génération en génération au sein d'une même famille). Au contraire, il semblerait presque que, si elle fut bien souvent la maison d'une vie, elle ne soit jamais parvenue à passer à la génération suivante. Mais nous ferons de la « Villa Russe » une exception car son histoire mérite une notice et quelques corrections par rapport à ce qui a été publié jusqu'à récemment encore.

Selon le cadastre de Dufour de 1837-1838, le terrain où fut construit la maison appartenait à cette époque à Etienne Bissat née Uttin² et portait le numéro de parcelle 42. Jeanne Etienne Uttin, comme il était d'usage à cette époque, n'habitait pas Onex. Domiciliée à Plainpalais et exerçant le métier de jardinière, elle possédait ce terrain qu'elle louait à un paysan pour en tirer un certain revenu. A sa mort survenue le 19 avril 1878, sa seule héritière fut sa fille Catherine Bissat, sans profession, domiciliée à Plainpalais qui avait épousé à Genève le 17 octobre 1836 Jean-Louis-Henri Hugon, jardinier.

Déjà veuve, Catherine Hugon mourut le 13 novembre 1886 à Plainpalais. Ses trois enfants héritèrent des différents avoirs de la défunte en 1890 seulement. Il s'agissait d'Etienne-Louis Hugon, jardinier, demeurant à Russin ; de Françoise-Julie Hugon qui avait épousé en seconde noce Bernard-Stanilas Rossetti et demeurait avec lui à Grenoble et d'Emile-Alfred Hugon, cuisinier, demeurant en Ecosse. C'est ce dernier qui hérita de la parcelle qui nous intéresse. Domicilié à Edimbourg puis à Glasgow, Emile-Alfred vendit son terrain quatre ans plus tard, en 1894.

¹ Actuellement à la route du Grand-Lancy 154.

² Orthographe selon les archives du cadastre. Le registre foncier de Genève l'écrivait quant à lui « Hutin ».

Jean-Baptiste Gästaldi, cuisinier, domicilié à Genève, et sa femme Pauline de Kleiss se portèrent acquéreurs du « pré ». ³ Selon toute vraisemblance, ce sont eux qui ont construit le premier bâtiment entre 1894 et 1899. Si la date est incertaine, nous savons qu'en 1899, deux bâtiments existaient. Un bâtiment en maçonnerie presque entièrement excavé, et une annexe construite en maçonnerie et en bois, placée perpendiculairement à quatre mètres du bâtiment principal. La construction de la maison au bord même de l'actuelle route du Grand-Lancy talonnait les différentes maisons qui avaient commencé à s'édifier sur la même route dès les années 1830 : La Genevrière, le Val d'Aire, Belle-Cour. En 1899, les Gästaldi-de Kleiss vendirent leur bien à Paul Biroukoff ⁴ et à sa femme Paula Schaparoff.

* * *

Paul Biroukoff fut certainement le propriétaire le plus célèbre de la maison qu'on a dès lors appelée la « Villa Russe ». Originaire de Kostroma, Paul Biroukoff, né en 1860, était issu de la vieille noblesse russe remontant au IX^e ou X^e siècle, l'une des plus anciennes de Russie. Elève brillant au Corps des pages de Saint-Pétersbourg, il eut l'honneur de prononcer par deux fois le discours de bienvenue au tsar de toutes les Russies lors de ses visites annuelles. Plus tard, son travail de diplômé à l'Académie de marine l'emmena faire le tour de la Méditerranée. Paul avait en effet choisi cette orientation, la marine le rapprochant mieux du monde des sciences qui le passionnait particulièrement.

Ce voyage bouleversa sa vie. En tant qu'officier, il eut l'occasion de rendre visite au roi de Grèce Georges I^{er} (1845-1913) dont la femme Olga (1851-1926) était russe. Sur le chemin du retour, une rébellion éclata à bord. La répression fut immédiate et extrêmement cruelle. Cette violence choqua à tel point Biroukoff qu'il quitta le navire et se réfugia au mont Talos. Il y médita longuement et décida qu'il ne pouvait rester officier. Grâce au haut rang de sa famille, il put alors quitter l'armée et fut nommé directeur du conservatoire de Saint-Pétersbourg.

³ Selon l'acte de vente.

⁴ On trouve plusieurs autres orthographes de ce nom : Birukov, Birukoff, Birioukov, Biriukoff.

Par son milieu et ses pensées, Biroukoff se rapprochait de Léon Nikolaïevitch Tolstoï (1828-1910) dont il allait devenir l'ami et chez lequel il fit de nombreux séjours entre 1887 et 1897. Entre décembre 1890 et janvier 1891, il fut même question de mariage entre Biroukoff et la deuxième fille de Tolstoï, Marie (surnommée Macha, 1870-1906). Mais Léon et Sophie Tolstoï furent réfractaires à cette union et cette dernière écrivit dans son journal intime : « Si elle l'épouse, elle est perdue », ⁵ tout en traitant l'amour de Macha pour Biroukoff d'imaginaire.

Après avoir été éloigné de Macha, Biroukoff se rapprocha de Paola Schaparov qu'il avait rencontrée dans le cercle de l'écrivain et qui fut, avec sa sœur, probablement la première étudiante en médecine à l'Université de Genève. ⁶ Il l'épousa en 1895, mais, les conjoints étant anticléricaux, le mariage fut célébré à leur manière : sans église ni autre autorité, rien qu'un faire-part à tous leurs amis pour les avertir de leur « union ». Selon le témoignage de la petite-fille de Biroukoff, Tolstoï aurait été mécontent de ce mariage qui empêchait son disciple de se retirer pour se consacrer à la méditation.

En 1897, Biroukoff fut envoyé en relégation en Courlande à cause de ses prises de position en faveur de la communauté des Doukhobors, ⁷ Il fut ensuite placé en résidence surveillée à Baoussk près de la mer Baltique avant de recevoir, en 1898, l'autorisation d'émigrer. Il se rendit d'abord en Angleterre où Paola vint le rejoindre, puis à Genève où le couple se mit à la recherche d'un toit.

Parcourant la campagne en vélo en quête du strict minimum pour vivre, ils tombèrent par hasard sur la maison des Gästaldi-de Kleiss dont la propriété comprenait alors deux ou trois hectares, puis ils achetèrent de nombreuses parcelles voisines. Ils y firent venir leurs trois enfants adoptifs qu'ils avaient recueillis dans les rues de Moscou

⁵ Sophie Tolstoï, *Journal intime*, 2 janvier 1891.

⁶ Paola abandonna ses études de médecine pour prendre soin des malades victimes d'une épidémie de choléra qui sévit à Genève à la fin du XIX^e siècle.

⁷ Communauté religieuse pacifique cosaque qui n'opposa aucune résistance et détruisit ses fusils lors de la violente répression de la police qui en massacra une partie et en déporta l'autre.

et c'est là que naquirent leurs trois enfants : Boris en 1900, Olga en mars 1902 et Léon en septembre 1903. La maison fut quelque peu agrandie par une véranda, ajout architectural typique du XIX^e siècle. Puis le couple se maria officiellement en 1903,⁸ afin de pouvoir accéder à la nationalité suisse (1913).

Paul Biroukoff ne relâcha pas les liens avec son pays. La « Villa Russe » fut bientôt connue des autorités genevoises comme un premier lieu d'accueil pour les réfugiés politiques et les étudiants russes affluant en grand nombre. A part la villa principale, la propriété comprenait quatre autres maisons qui permettaient un accueil « auto-géré ». Les hôtes effectuant de longs séjours étaient en effet priés de participer au travail du potager qui permettait de les nourrir (selon les principes tolstoïens, Biroukoff était devenu végétarien). L'une des maisons (encore existante aujourd'hui) abrita l'imprimerie du russe Anton Lakhousky, dit Kouzma, qui y imprima de nombreux textes interdits en Russie.

La « Villa Russe » devint aussi un lieu de rencontre et de discussions. Vladimir Illitch Oulianov, dit Lénine (1870-1924) y vint deux fois. Cependant, l'entente entre son hôte et lui ne fut pas des plus cordiales ; Lénine souriait en effet des idées antimilitaristes de Biroukoff. Mais une fois au pouvoir, il se souvint de lui avec amitié puisque Biroukoff fut toujours en quelque sorte épargné par le nouveau régime dictatorial. Si l'on en croit Edmond Barde,⁹ la maison accueillit aussi, au fil des années, Edouard Claparède (1873-1940), Nicolas Gay, Pierre Bovet, Romain Rolland (1866-1944), Stephan Zweig (1881-1942), Georges Pitoëff, Pierre-Jean Jouve (1887-1976), Gandhi (1869-1948), et même plus tard, Greta Garbo (1905-1990). L'historien genevois Sven Raffestin mentionne aussi Anatole Lounatcharski (1875-1933), Georges Plekhanov (1856-1918), Paul Seippel, Frans Masereel. On sait aussi que ses voisins d'Onex Charles Borgeaud (1861-1940) et Bart de Ligt (1883-1938) lui rendaient souvent visite.

⁸ Peut-être en 1904 ou en 1905.

⁹ Edmond Barde, *Histoire d'Onex*, deuxième édition, 1984, p. 110.

1905 marqua l'amnistie en Russie. Les Biroukoff décidèrent alors de rentrer dans leur pays d'origine. « Les Birioukov sont rentrés de Suisse » note Sophie Tolstoï le 4 juin 1905. Sophie, dont l'humeur semble changeante, décrit tantôt Biroukoff comme un homme calme et intelligent, tantôt comme un écrivain sans talent, « une charge pour nous »¹⁰ lorsqu'il était accompagné de sa famille. Alors que Paul commença à rédiger la *Biographie* de Tolstoï tout en exerçant le métier de journaliste, Paola fonda une école qui fut peu après fermée sous prétexte qu'elle ne possédait pas d'icônes. Par la suite, leur maison fut perquisitionnée durant leur absence et la rumeur courut que Birukoff allait être arrêté. Probablement vers 1914, inquiétés, les Biroukoff prirent le parti de revenir à Onex. En 1916, la maison fut agrandie par une construction reliant le bâtiment principal à l'annexe, formant ainsi une sorte de L.

Au début des années 1920, ils repartirent à Moscou pour un voyage qu'ils croyaient définitif. C'est à ce moment que Birukoff légua à la ville de Genève le masque mortuaire de Tolstoï offert par sa famille au moment de sa mort, ainsi que le moulage de sa main.¹¹ D'après Olga, ces années auraient été les plus belles de la vie de sa mère. Toujours passionnée par la pédagogie, elle enseignait le russe (aidée de sa fille) aux enfants et aux adultes défavorisés. Elle enseignait « même » aux soldats. Elle se rendait aussi dans la rue pour aller au devant des enfants refusant de rentrer dans une école.

Une histoire touchante raconte qu'un jour,¹² l'un des enfants de la rue avait volé une pâtisserie dans une boulangerie. Paola, témoin de la scène, ne dit rien et attendit que l'enfant soit sorti pour lui faire la morale. Mais, avant qu'elle prononce un seul mot, l'enfant tout joyeux sortit de derrière son dos la pâtisserie pour la lui offrir... Malgré la misère des temps, Paola était heureuse, contrairement à sa fille qui supportait très mal la misère qui régnait en Russie. Olga fut alors

¹⁰ Sophie Tolstoï, *Journal intime*, 30 juillet 1910.

¹¹ Conservée au Centre d'iconographie genevoise (CIG); elle porte le numéro 329; elle a fait l'objet d'une restauration en 1967. conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, son masque mortuaire porte le numéro 328; il mesure 32 par 37 centimètres et a été exécuté par S. Merkuroff entre 1910-1913.

¹² Selon le témoignage de Tatiana, petite-fille de Paul et Pola Birukoff.

envoyée à Paris une année où, inscrite aux Beaux-Arts, elle côtoya André Gide (1869-1951) et les représentants de l'Europe pensante.

Paola, heureuse, se lia même d'amitié avec la femme de Lénine, passionnée elle aussi par la pédagogie. Paul était devenu un personnage important au ministère de l'Éducation, grâce à ses relations haut placées. Mais il décida de partir au Canada pour aider les Doukhobors en difficulté. Là-bas, il fut terrassé par une hémorragie cérébrale qui le laissa hémiplégique. Sa fille Olga, toujours à Paris, fut la plus à même de le ramener à Onex pour le soigner. Paola vint le rejoindre et c'est donc à Onex que Biroukoff passa les dernières années de sa vie.

Paul Biroukoff mourut en 1931. Son corps fut incinéré au crématoire de Saint-Georges et ses cendres dispersées dans son jardin qui, à l'époque, s'étendait encore sur environ 25 000 m². Paola et ses trois enfants héritèrent. Mais, dans une situation financière très inconfortable, ils ne purent assumer cet héritage et furent obligés de vendre la même année. Le terrain fut alors divisé en trois parties dans le sens nord/sud, c'est-à-dire du chemin de Montesquiou à la route du Grand-Lancy. Léon reçut la partie la plus à l'est, vers l'actuel chemin Charles-Borgeaud. Il vendit presque tout, mais garda une petite parcelle sur le haut où il fit construire une maison et qui est encore occupée aujourd'hui par sa seconde épouse.

* * *

La maison et son terrain furent vendues à Paul Bardet, sans profession, habitant Onex et à sa femme Marguerite née Terrier. À la mort de Paul Bardet en 1943, la villa passa en héritage à sa femme Marguerite et à leur fille unique Aline Bardet. Cette dernière avait épousé un David et l'on prit l'habitude de dénommer la villa « Bardet-David ». Monsieur David était pharmacien et possédait son commerce au quai de la Poste à Genève. En 1946, les Bardet-David mandatèrent l'architecte Frey pour transformer presque complètement la « Villa Russe ». Seules deux pièces resteront inchangées : l'actuel bureau au rez-de-chaussée et la pièce qui lui correspond à l'étage au-dessus.

* * *

En 1958, la maison fut vendue à Henri Sokoloff et à sa femme, Madeleine Astruc, sous le numéro de parcelle 1497. La maison subit encore quelques modifications : l'ajout d'une cheminée dans le salon (qui provient de la banque Lombard, Odier & C^{ie} où travaillait Henri Sokoloff et qu'il avait récupérée lors de grands travaux de la banque pour la modique somme de 5 francs), la transformation de la fenêtre de la cuisine pour une porte fenêtre avec une arche, l'élimination des murets séparant sur les côtés la véranda du reste du salon.

* * *

Enfin, en 1999, nous avons acheté cette maison à Madeleine Sokoloff par l'entremise de sa fille Jacqueline. Nous avons rencontré seulement une fois Madeleine chez elle au Grand-Saconnex. En effet, elle avait déjà quitté la maison une année auparavant, ne pouvant supporter l'abattage de ses beaux arbres fruitiers qui occupaient le terrain de l'actuelle maison jumelle des Palazzo-Oayon. Madeleine Sokoloff, née le 18 mai 1908, est morte en automne 1999.

LES FAMILLES PASTEUR DE GENÈVE

par l'Association des familles Pasteur¹

L'histoire des familles Pasteur de Genève se confond avec celle de Collonge-Bellerive, une ancienne commune sarde sur la rive gauche du lac, rattachée au canton de Genève en 1816. La commune comprend trois villages : Collonge, Vézenaz et Saint-Maurice. Avec une présence attestée à Saint-Maurice dès le XV^e siècle, les Pasteur prennent place parmi les plus anciennes familles de Collonge-Bellerive.

L'ancêtre de la famille est dom Raymond Pasteur, un ecclésiastique, dont le fils Jean était granger, c'est-à-dire fermier de l'abbaye de Bellerive. A noter que, de toutes les mentions de Jean, une seule, en 1444, le donne comme fils de Raymond. La première mention de Jean date de 1411. C'est un acte d'abergement passé en faveur de l'abbesse de Bellerive pour des biens situés à Saint-Maurice, dont la « grange » de Saint-Maurice. A cette époque, une grange désigne non pas un bâtiment, mais des biens (terres et bâtiments) dépendant directement de l'abbaye et loués à un granger. Jean Pasteur est granger pour la moitié ; l'autre moitié est en mains de Pierre Porral, également de Saint-Maurice.

Sans en avoir la preuve, on peut poser l'hypothèse que l'établissement des Pasteur à Saint-Maurice pourrait dater du début du XV^e siècle : Jean épouse une certaine Pernette Defronlaville dont la famille est citée à Collonge en 1357. D'autre part, on n'a trouvé, à ce jour, aucune mention des Pasteur à Collonge-Bellerive avant 1411. Au XV^e siècle, il y a des Pasteur à Vandoeuvres, paroisse voisine de celle de Collonge. Il y a donc encore matière à recherches pour vérifier cette hypothèse.

¹ Siège de l'Association : rue de Saint-Jean 13, 1203 Genève.

Pour le XV^e et pour la première moitié du XVI^e siècle, les Pasteur nous sont connus avant tout par les reconnaissances féodales qui offrent cet avantage de presque toujours indiquer la filiation paternelle, souvent le prénom du grand-père paternel, voire de l'arrière-grand-père.

* * *

Grâce au rôle de l'impôt bernois, nous possédons des renseignements sur la situation de la famille Pasteur. En 1550, Maurice († 1572) est imposé sur une « fortune » de 1100 florins, donc au premier rang, puisque les autres s'échelonnent de 5 à 798 florins. Chef de la branche principale, ce Maurice fut le père de Claude-François, notaire qui instrumenta à Saint-Maurice de 1573 à 1599. Conservées aux Archives d'Etat de Genève, ses minutes sont une source très précieuse pour l'étude des familles de Collonge-Bellerive et de leurs conditions de vie à cette époque.

Maurice fut aussi le grand-père d'Antoine, également notaire comme son oncle. Il se fixa à Genève dont il fut reçu bourgeois en 1633. Sa descendance forme la branche des Pasteur de Genève, qui a été étudiée par le généalogiste Galiffe.

* * *

Des branches restées à Saint-Maurice, une passa à Collonge où elle s'éteignit en 1774, et une autre à Vézenaz. Ces branches eurent des rameaux qui ont essaimé dans les paroisses voisines : Choulex, Meinier, Corsier et, dès le XIX^e siècle, à Genève et dans d'autres communes. Une de ces branches s'est établie vers 1660 à Vallard, aujourd'hui commune de Gaillard, en Haute-Savoie, à la frontière suisse. De nationalité française, cette branche des Pasteur semble encore représentée à Annemasse et à Gaillard. Sa généalogie a pu être dressée jusqu'en 1900.

A noter que les Pasteur de Saint-Maurice, à part deux notaires, sont tous des laboureurs jusqu'au XIX^e siècle. Il faut encore préciser que toutes ces familles Pasteur sont ressortissantes de la commune de Collonge-Bellerive depuis le rattachement au canton de Genève. A l'exception d'un rameau originaire de la commune de Choulex, pour

une raison assez curieuse : ces Pasteur habitaient le hameau de la Capite situé à cheval sur une route cantonale qui forme limite entre les communes de Collonge-Bellerive et de Choulex. En 1816, ces Pasteur habitaient côté Choulex, ils furent donc attribués à Choulex où ils se sont éteints en 1986.

* * *

La branche des Pasteur de Genève remonte, comme déjà dit, à Antoine, notaire, né vers 1580 et mort en 1654. Après Saint-Maurice, il instrumenta à Genève dès 1632 et y fut reçu bourgeois l'année suivante. Neveu de notaire, il avait épousé Jacqueline Guignonnat, fille d'un notaire de Corsier, d'une famille qui compta également plusieurs générations de notaires à Genève et à Corsier ; il peut se vanter d'une généalogie remontant à 1357.

Selon Galiffe, cet Antoine Pasteur eut sept enfants, dont Pierre-Antoine qui s'établit à Lausanne où il fut reçu bourgeois vers 1655 ; il eut un fils prénommé Pierre-Antoine, plus tard pasteur près d'Avenches. Cette branche était encore représentée au pays de Vaud en 1720. Elle est néanmoins distincte de la branche vaudoise des Pasteur, dont le plus lointain ancêtre connu est Jacob Pasteur, exécuteur de haute justice à Bienne (1656) puis à Moudon (1675), et dont les descendants vivent aujourd'hui en Suisse et en France.

Le deuxième fils d'Antoine, Louis Pasteur, fut également notaire. Un de ses fils, Jean-Marc, a formé une branche vaudoise qui a compté un directeur des postes à Vevey, un banquier à Gênes, et un Bêat Pasteur, reçu à la bourgeoisie de Vevey en 1719. Sa descendance s'établit à Livourne, puis à Gênes et à Paris. Des Pasteur vivent encore à Gênes aujourd'hui. Le notaire Louis Pasteur fut père de Louis et grand-père d'André, tous deux également notaires à Genève, et de Jean-Pierre, avocat. Aux deux générations suivantes, nous trouvons André et William Pasteur, qui furent tous deux directeurs des postes à Genève. Un fils de William s'établit à Londres et leurs descendants vivent aujourd'hui en Angleterre.

Tout en s'établissant à Genève en 1632, le notaire Antoine Pasteur était resté propriétaire à Saint-Maurice. Il augmenta ses biens par de nombreuses acquisitions, aussi bien de ses cousins restés au village

que d'autres habitants. A la fin du XVII^e siècle, ses descendants, plus particulièrement ses petits-fils Jean-Pierre, avocat, et Louis, notaire, comme ses père et grand-père, étaient à la tête d'un immense domaine au sud du village de Saint-Maurice et de deux bâtiments au village. On peut relever qu'une de ces deux maisons était celle mentionnée dans l'acte d'abergement de 1411. Cette maison fut vendue aux Pasteur de Saint-Maurice au début du XVIII^e siècle. Le reste du domaine passa à un noble savoyard, le baron Vignet des Etoles en 1795, ce qui n'était peut-être pas le meilleur moment pour un noble d'acquérir des biens fonciers. Joseph-Marie Vignet, qualifié de « citoyen Vignet » dans l'acte de vente, ne semble pas avoir émigré, car il était toujours propriétaire, à sa mort, en 1803.

Les Pasteur de Genève ont donc été propriétaires à Saint-Maurice jusqu'en 1795. La branche restée au village s'y est éteinte en 1917. Le dernier représentant d'une de celles fixées à Genève au XIX^e siècle fut Lucien Pasteur, joueur professionnel de football, qui a participé à de nombreux matches internationaux ; il est décédé en 1980. Quant à la branche de Vézenaz, elle s'est multipliée en de nombreux rameaux dont certains existent encore, mais ils avaient quitté Collonge-Bellerive au XIX^e siècle. Enfin, retour aux sources, une de ces branches est revenue au village de Collonge il y a une trentaine d'années avec Jean-Marc Pasteur, dont un fils, Lionel, né en 1973, s'est marié il y a trois ans.

Au début du XVII^e siècle, un autre Pasteur de Saint-Maurice, Jacques, s'établit à Genève et y fit souche. Sa descendance a été étudiée par Galiffe qui n'avait pu la rattacher à la branche principale. C'est maintenant chose faite.

* * *

On connaît à Genève une autre famille Pasteur, bourgeoise de Gex, dans le département de l'Ain. La généalogie de ces Pasteur a pu être établie, depuis leur établissement dans la campagne genevoise en 1636, puis en ville. A la troisième génération, on trouve Thomas qualifié de « maître charpentier de la Seigneurie » ce qui lui valut d'être reçu bourgeois gratuitement en 1649.

Il existe un lien – bien ténu, il est vrai – entre cette branche et celle de Saint-Maurice : un frère de Thomas, Joseph Pasteur, a été propriétaire à Saint-Maurice par sa femme Sara, fille d'Isaac Pertemps, bourgeois de Genève. Plus remarquable est le fait qu'ils vendirent leurs biens, dont une maison au village, aux Pasteur de Genève, à la fin du XVII^e siècle. Cette famille de Gex s'est éteinte à Genève avec le décès de Jean-Louis Pasteur, mort en 1891.

Aujourd'hui, une vingtaine de Pasteur sont établis à Genève, parmi lesquels les descendants de dom Raymond Pasteur.²

² Voir Georges Curtet, *Collonge-Bellerive, notes d'histoire*, volumes I et II, 1986, spécialiste de la branche genevoise des Pasteur.

La base de données généalogiques des Pasteur, disponible sur le site internet de l'Association des familles Pasteur (<http://pasteur.net>), comprend la totalité des branches Pasteur citées dans cet article, des origines jusqu'à nos jours.

RETROUVEZ LEURS DERNIÈRES DEMEURES

par Suzanne KATHARI

Vous recherchez une tombe, vous êtes à la recherche d'un ancêtre, d'un parent ou de toute autre personne ? Vous pensez que ses restes se trouvent quelque part dans le canton de Genève, mais n'avez pas de renseignements plus précis ? Vous ne savez pas s'il a été incinéré ou inhumé et, si c'est le cas, vous ne savez même pas si sa tombe existe encore ? Voici quelques informations qui pourront vous aider.

La commune de domicile de chaque personne, au moment de son décès, a la charge de mettre à disposition gratuitement une place d'inhumation pour le défunt pour une durée de vingt ans, quelles que soient ses origines. Ainsi, la famille choisit-elle le plus souvent le cimetière de cette commune pour y inhumer son cher disparu.

Il existe néanmoins d'autres possibilités :

1. Si la personne décède sur le territoire de la ville de Genève, la famille a la possibilité de la faire inhumer gratuitement (toujours pour une durée de vingt ans) au cimetière de Saint-Georges, cimetière administré par la ville de Genève.
2. Si l'un des membres de la famille est déjà inhumé dans une autre commune (que la commune de domicile de la personne au moment de son décès), le défunt pourra venir le rejoindre. La concession de vingt ans ne sera néanmoins plus gratuite. Le lien de parenté peut être un frère, une sœur (règle qui ne vaut cependant pas dans tous les cimetières), un conjoint, un parent, un des grands-parents ou un enfant.
3. Une autorisation à bien plaisir peut être obtenue dans une autre commune. Il s'agit souvent de cimetières à grande capacité, sans problème de place. La concession sera néanmoins payante ; il faut en général compter à ce jour entre 1500 et 2500 francs, selon les communes, pour une durée de vingt ans.

4. Quelques quartiers de Genève se trouvent « à cheval » sur deux cimetières. C'est le cas par exemple du Petit-Lancy dont les habitants peuvent élire leur dernière demeure au cimetière de Lancy ou à celui de Saint-Georges.

Passé les premières questions sur le devenir du corps au moment du décès, se posent d'autres problèmes propres aux règles qui régissent les cimetières du canton de Genève. En effet, après la première concession de vingt ans, le service des cimetières propose un nouveau délai à la famille (moyennant finances et quel que soit le cimetière) de vingt autres années, et ainsi de suite jusqu'à nonante-neuf ans après l'inhumation.¹ Selon les explications du Service des pompes funèbres et des cimetières de la ville de Genève administrant les cimetières de Saint-Georges, Châtelaine, Plainpalais et Petit-Saconnex, cette date butoir empêche la famille de devenir propriétaire de la tombe après cent ans de concession. D'ailleurs, pour résoudre ce problème, la ville de Genève a remplacé pour ses quatre cimetières les tranches de vingt ans par des tranches de trente-trois ans afin de faciliter la gestion des concessions.²

Le délai légal de vingt ans peut être parfois abrégé. En effet, si un corps a été inhumé dans une fosse déjà occupée, la famille est priée de payer la concession de l'ancien corps, même si cette concession arrive à échéance seulement quelques mois après la dernière inhumation. En cas de non paiement, la fosse est entièrement vidée et *tous* les corps exhumés incinérés au crématoire de Saint-Georges. Ainsi l'a prévu la loi : une nouvelle inhumation ne peut pas prolonger d'anciennes concessions.

¹ Si la famille décide de ne pas renouveler la concession, la tombe est alors vidée et les restes jetés dans une fosse ou laissés sur place selon le degré de destruction du corps. La famille peut aussi récupérer le monument funéraire si cela s'avère possible.

² La majorité des cimetières font une différence entre la « concession » et la « ligne ». L'inhumation « à la ligne » signifie que la fosse est creusée à la suite d'une longue série et qu'elle devra obligatoirement être libérée au bout de vingt ans pour ne pas gêner le passage de la pelle mécanique pour une nouvelle vague d'inhumation à ce moment là. Le corps pourra cependant être transféré dans une nouvelle tombe. La concession dans un même cimetière, creusée sans alignement dans une autre parcelle, permettra de ne pas déplacer le corps au bout de vingt ans, si la famille désire conserver la tombe.

Nonante-neuf ans après l'inhumation donc, les restes mortels peuvent encore être transférés dans une nouvelle tombe, et ainsi de suite. Mais passé quelques « tranches » de concession, il est fréquent que la famille mandataire disparaisse à son tour, décédée ou dispersée. Ainsi les vieilles tombes sont rares.

Il est à noter que des concessions perpétuelles (sans déplacement des corps) existent pour des personnes dont la sépulture a été reconnue comme faisant partie d'un certain patrimoine.

Signalons enfin les cimetières anciens, comme le vieux cimetière d'Onex, conservés « en entier » pour ses quelques noms connus, son charme et son aspect vert. Pour ces cas, la décision de la perpétuité est votée par le Conseil administratif de la commune.³

Reste le choix de l'incinération.⁴ Une question qu'il faut se poser à partir de 1902. C'est en effet le 8 mars de cette année-là qu'eut lieu à Genève la première incinération au crématoire de Saint-Georges, après vingt ans de pourparlers et de débats au Conseil d'Etat.

Si la personne a été incinérée à Genève, il restera une trace de son passage aux pompes funèbres officielles de la ville de Genève qui gèrent toutes les crémations du canton, indépendamment de l'entreprise de pompes funèbres choisie au moment du décès. Les factures émises pour la crémation sont conservées et déposées aux archives municipales de la ville de Genève qui possède à ce jour un *Registre du crématoire* de 1902 à 1958. Les archives plus récentes sont (normalement) encore conservées aux pompes funèbres de la ville.

³ A Genève, le cimetière de Plainpalais, dit « des Rois » en est le plus bel exemple. Il recèle de nombreuses tombes âgées de plus de 99 ans comme la plus fameuse, celle de Jean Calvin ! L'endroit est cependant désigné par la tradition puisque Calvin avait exigé qu'il ne soit érigé aucune pierre ni aucun monument sur l'emplacement de son corps.

⁴ Appelé ainsi quelque peu à tort puisque l'incinération est l'action de réduire en cendre par les flammes, alors que la crémation réduit en cendre par la sublimation du corps.

Procéder par étape

Voici donc comment procéder pour une recherche pratique :

1. Connaître la commune de domicile au moment du décès et, si possible, la date de décès.
2. Effectuer la première recherche dans la commune concernée. Contacter le service des cimetières en téléphonant à la mairie. Si vous pensez que la personne recherchée a été inhumée dans l'un des quatre cimetières de la ville, vous pouvez vous renseigner auprès du service des pompes funèbres et des cimetières de la ville de Genève.⁵
3. Si la tombe existe encore, la personne compétente vous répondra tout de suite. Si la tombe ne figure pas dans son registre des tombes existantes, elle devra chercher dans ses archives afin de déterminer si elle a existé, ce qui peut lui prendre de quelques minutes à quelques semaines suivant la gestion des archives de la commune concernée.

Attention cependant à l'ancienneté des archives ! Certaines communes conservent encore des archives du XVIII^e siècle, alors que d'autres n'ont plus trace de leurs tombes datant d'avant la fin du XIX^e siècle.⁶ Pour les cimetières de la ville, le service des pompes funèbres garde ses anciens registres durant une dizaine d'années, avant de les envoyer aux archives municipales de la ville de Genève.⁷ Le registre du cimetière des Rois débute en 1800, celui du Petit-Saconnex en 1815, celui de Châtelaine en 1850 et celui de Saint-Georges en 1883, date de sa création. Si la date d'inhumation y est inscrite, la date de désaffectation n'y figure pas forcément car la concession prend souvent fin *après* que le registre a été envoyé aux archives municipales. Cependant, parallèlement aux registres conservés aux archives municipales ou aux pompes funèbres de la ville (selon l'ancienneté), les quatre cimetières conservaient dans leurs loges respectives un autre registre, appelé *Livre d'archives* où était inscrite la date de

⁵ Actuellement domicilié à la rue du Vieux-Marché 4.

⁶ Rappelons que ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle que les tombes deviennent nominatives. Avant cette période, les corps, à moins d'appartenir à une très grande famille, étaient jetés dans une fosse où ils devenaient anonymes. Il vous sera donc quasi impossible de retrouver un ancêtre au-delà du début du XIX^e siècle ...

⁷ Actuellement domiciliées à la rue de la Croix-Rouge 4.

désaffectation de chaque tombe. Ces *Livres d'archives* sont aujourd'hui rassemblés au cimetière de Saint-Georges pour y être soumis à un nouveau système d'archivage.⁸

4. Si les recherches de la personne en charge des cimetières de la commune sont infructueuses, il faut en déduire que la personne recherchée n'a jamais été enterrée dans cette commune ou bien qu'elle a été incinérée.
5. Si vous avez une autre idée de cimetière (regroupement de plusieurs personnes de la famille dans un autre cimetière, désir exprimé par le défunt, décès sur le territoire de la ville de Genève), recommencez les démarches auprès de cette autre commune.
6. Si cela ne donne rien, optez pour l'incinération. Si la personne est décédée entre 1902 et 1958, adressez-vous aux archives municipales de la ville de Genève qui tient le *Registre du crématoire* par année de décès et par ordre alphabétique. Si la personne est décédée à partir de 1959, adressez-vous au service des pompes funèbres de la ville de Genève.⁹
7. Si, après avoir fouillé tout le canton, la personne reste introuvable, vos recherches se compliquent terriblement. L'acte de décès (toujours envoyé à l'état civil de la commune d'origine) ne fait pas figurer le lieu de l'inhumation. Il vous faudra ou bien prospecter de cimetières en cimetières à travers le vaste monde (penser aussi à la commune d'origine du défunt) ou bien trouver des souvenirs de famille vous mettant sur la voie du bon cimetière.

Notons enfin qu'une personne domiciliée à Genève au moment de son décès et inhumée à l'étranger (soit parce qu'elle était en voyage, soit par choix), ne laissera une trace du lieu de son inhumation seulement dans le cas où l'entreprise des pompes funèbres chargée de l'inhumation était genevoise. Dans ce cas, il vous faudra encore consulter les archives de chaque entreprise pour y trouver la fiche du deuil traité.¹⁰

⁸ Le *Livre d'archives* du cimetière de Châtelaine a été ouvert la première fois en 1854.

⁹ Ces dates sont incertaines. Les archives municipales de la ville détiennent les années 1905 à 1958, alors que le service des pompes funèbres et des cimetières ne détient que les années allant de 1999 à aujourd'hui. Où sont les années 1959 à 1998 ?

¹⁰ Les pompes funèbres de la ville de Genève ont été créées en 1866, la maison Murith (à l'origine Murith, Duparc et Fert) en 1888 et les pompes funèbres générales (qui ont

En cas de succès, ce long travail en vaut la peine. Incinération, conservation de l'urne ou dispersion des cendres ; inhumation, épitaphe, monument, soins apportés à la fosse comblée; les tombes nous parlent et il serait dommage de ne pas les considérer pour qui entreprend un travail de généalogie !

repris la maison Money) probablement au début du XX^e siècle. Cependant d'autres entreprises de pompes funèbres genevoises, actives dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ont aujourd'hui disparu : la maison G. Erath ; son successeur E. Bonnet & Vielle ; Bocquet frères ; J. Servettaz-Mallet et son successeur les Pompes funèbres générales de Suisse ; la Société genevoise de pompes funèbres.

LE SITE INTERNET WWW.GEN-GEN.CH

par Nicolas DURAND


Le site internet de la Société genevoise de généalogie est très important, car il contribue à la diffusion des travaux des chercheurs genevois. Soulignons ici certaines de ses fonctions car il est, à notre connaissance, non seulement le site qui affiche le plus grand arbre contigu au monde (presque 150 000 personnes), mais aussi celui qui offre les possibilités les plus avancées.

Concept général : arbre et site

Il faut bien distinguer le site de l'arbre. L'arbre est la "matière brute", la source de données. L'original réside sur mon ordinateur personnel où je suis le seul à porter des ajouts, corrections et modifications. Trois fois par an environ, j'en fais une "photo", qui passe par un long traitement pour finalement se trouver dans une forme propice non seulement pour être affichée sur internet, mais aussi pour effectuer des statistiques et des recherches avancées.

Le site est "l'intelligence" de l'arbre. C'est là que l'on peut programmer des recherches, des calculs de relations, etc. J'ai développé ce site moi-même à partir de zéro. Plusieurs de ses modules sont décrits un à un dans le présent article.

Profil d'un personnage

 **Société Genevoise de Généalogie**
[login]

Recherche:
A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Arbre Projets Services La Société Liens
Olivier Chaponnière - Monnaies - Médailles

Louis Paul Amédée APPIA

(13.10.1818 à Hanau - 01.03.1898 à Genève)

étude d'avocat à Genève, Chirurgien

Jean APPIA	Paul APPIA	Louis APPIA C ∞	Paul APPIA N ∞
Marianne BREZZI		(1853) Anne LASSERRE	Olympe LAUGHT
David DEVELEY N	Caroline DEVELEY		Hélène APPIA
Elisabeth von GONZEBACH N			Marie APPIA
			Adolphe APPIA
			Edmond APPIA ∞ Germaine SOULIER

Ancêtres - Descendants

Calculateur de relations: **comme première personne**

Autres **Louis** ou **APPIA**

Copyright (C) Société Genevoise de généalogie, 2002, sans aucune garantie de justesse.
Toute personne peut envoyer des corrections ou demander à ce que son prénom soit abrégé en écrivant [ici](#).

Liens Internet
Notes

Recherche sur **Google** [\[AlainPeyrot\]](#)

Dictionnaire
historique Suisse

Plan de Genève:
avenue APPIA - Pregny-Chambésy
avenue APPIA - Genève-Petit-Saconnex

Louis Appia est né à Hanau (Hesse). Il fait ses études de médecine à Heidelberg et s'établit à Genève en 1849. Il est chirurgien pendant la guerre franco-piémontaise contre l'Autriche en 1859.

Il publie à cette époque deux livres " Le chirurgien à l'ambulance ouquelques études pratiquées sur les plaies par armes à feu " (1859) et " Manuele di chirurgia pratica " (1861)

En suite de ces expériences sur le terrain, il se retrouve naturellement parmi les cinq fondateurs de la Croix-Rouge.

Fondation de la Croix-Rouge et rle de Louis Appia (cette note trouve pour l'essentiel ses sources dans le livre " Gustave Moynier le bâtisseur " de Jean de Senardens, décembre 2000).

On accède ici à toutes les données (qui se trouvent sur l'arbre) concernant Louis Appia : dans ce cas son nom complet, ses dates de naissance et de mort, son métier. On pourrait aussi apprendre quand il a été baptisé, où il est enterré, ses diplômes, etc.

La personne choisie se trouve au centre de la page ; son conjoint apparaît juste à côté d'elle. Ici, on voit que Louis Appia a épousé Anne Lasserre en 1853. A gauche apparaissent les parents et les grands-parents ; à droite, les enfants et les petits-enfants. Puis on peut afficher ses ancêtres ou ses descendants, sur quatre générations.

Si Gen-Gen a reçu d'autres données bibliographiques, celles-ci sont accessibles grâce à des notes qui sont placées dans la partie inférieure de la page. Des documents iconographiques seront bientôt disponibles.

En un clic, on peut voir tous les "Louis" ou tous les "Appia" de l'arbre.

Un lien permet de calculer la relation la plus directe en Louis Appia et n'importe quelle autre personne de l'arbre ; nous y reviendrons plus tard.

Des liens nous amènent sur des sites extérieurs comme google.com ou le *Dictionnaire historique suisse*. Ceux-ci permettent de voir ce que le web contient sur la personne considérée ; par exemple le plan de Genève nous conduit directement sur le secteur où se trouve l'avenue Appia.

Recherche

Le site présente l'intérêt d'assister toute recherche généalogique, notamment sur une personne précise. Prenons le cas de la genevoise la plus célèbre. Dans la case « Recherche », nous tapons « Mère Royaume ».



Société Genevoise de Généalogie

Recherche:  **A B C D E F G H I J K L M N**

Arbre | Projets | Services | La Société | Liens

5 personnes correspondent à votre recherche.

Nom	Métier, commentaires	Nom de l'époux/se
Catherine CHEYNEL C (1555 - avant 1605)	la mère Royaume.	Pierre ROYAUME N
Catherine DOUCET (1605 -)		David ROYAUME
Catherine NOBLET (1610 - 01.08.1652)		Pierre ROYAUME N
Catherine ROYAUME (20.04.1587 - 19.06.1590)		
Catherine ROYAUME (16.04.1630 - 03.05.1630)		

Pour l'instant, on peut rechercher une personne suivant son prénom ou son nom. Les femmes « répondent » aussi au nom de leur mari(s). Ainsi, en tapant « Catherine Royaume », toutes les jeunes filles nées Royaume apparaîtront, de même que toutes les épouses de messieurs Royaume.

Calculateur de relations

On peut très facilement calculer la relation la plus courte entre deux personnes figurant sur le site. Pour l'instant, celle-ci ne donnera pas forcément le lien de sang, mais la relation qui engendre le moins d'étapes.

Cette fonction est très utile lorsqu'on veut voir si on est cousin avec un ami qu'on découvre sur l'arbre. Par exemple, Henry Dunant était-il apparenté à Gustave Moynier ? Dans ce cas, une page du site montre que le fondateur de la Croix-Rouge était l'oncle de la belle-sœur de la petite-fille de la seconde femme de Gustave Moynier. On sait qu'il s'agit de sa seconde femme ; en effet, si elle était aussi la petite-fille de Moynier, celui-ci figurerait directement comme père de Laure-Adèle.

[Admin] [Espace membres] [Logoff]
Vous êtes inscrit comme Nicolas Durand
Société Genevoise de Généalogie

Recherche:
A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Arbre Projets Services La Société Liens
Olivier Clapannière - Monnaies - Médailles

Arbre
Calculateur de relations

» Statistiques
Relation entre Henry DUNANT et Gustave Louis Gabriel MOYNIER

Projets
Voici le chemin le plus court:

Services
Henry DUNANT C,

La Société
enfant de **Jean DUNANT** (21.02.1789 - 23.01.1875),

Activités
parent de **Pierre DUNANT** (11.11.1834 - 02.10.1918),

Liens
parent de **Adolphe DUNANT** (1868 - 1956),

épous(e) de **Isabelle BOURRIT** (30.11.1874 -),

enfant de **Charles BOURRIT** (30.01.1840 - 15.03.1899),

parent de **Albert BOURRIT** (06.08.1878 - 06.08.1967),

épous(e) de **Edmée PEYROT** (12.05.1884 - 20.02.1946),

enfant de **Laure-Adèle MOYNIER** (14.09.1863 - 1943),

enfant de **Jeanne PACCARD** (1828 - 1912),

épous(e) de **Gustave MOYNIER C** (21.09.1826 - 21.01.1910)

Trouvé en 0s 312'.

L'inspection de 1609 personnes ont été nécessaires pour le trouver...
Il y a 10 étapes.

Cliquez [ici](#) pour faire une autre recherche à partir de la même personne de départ, ou [ici](#) pour tout effacer et recommencer.

Jean DUNANT				Jeanne PACCARD	Gustave MOYNIER C
Henry DUNANT C	Pierre DUNANT	Charles BOURRIT		Laure-Adèle MOYNIER	
	Adolphe DUNANT	Isabelle BOURRIT	Albert BOURRIT	Edmée PEYROT	

Forum et base de chercheurs

Sur le site se trouve aussi un forum où tout le monde peut poster des messages, auxquels on peut répondre. C'est la plateforme idéale pour demander qui a des informations sur les Genevois émigrés en Argentine, annoncer une rencontre généalogique ou demander quel est le meilleur software généalogique, par exemple.

Il y a aussi une « base de chercheurs » généalogiques, dans laquelle des chercheurs peuvent s'inscrire pour un ou plusieurs patronymes, ce qui permet aux autres chercheurs intéressés par tel ou tel patronyme de les contacter.

Rapports, informations, statistiques

Au fil des pages, nous trouverons d'autres informations :

- Une liste des personnes célèbres figurant sur l'arbre. Citons, entre beaucoup d'autres : Jean Calvin, Jean-Jacques Rousseau, les cinq fondateurs de la Croix-Rouge, mais aussi Adam et Eve, la reine d'Angleterre, le comte de Zeppelin, inventeur du dirigeable éponyme, et même George W. Bush, président actuel des États-Unis !
- Les derniers-nés.
- Les décès les plus récents.
- Les noms et prénoms les plus fréquents.
- La répartition des naissances et des décès, par mois de l'année, par jour du mois et par jour de la semaine.
- Un rapport d'erreurs, affichant les enfants nés après que leur mère est décédée, les bambins nés plus d'un an après le décès de leur père, ainsi que les bienheureux qui ont quatre parents !
- Une liste des personnages éponymes, soit ceux qui ont donné leur nom à un lieu à Genève.
- La liste des membres SGG, la liste de ceux qui figurent sur l'arbre (avec lien généalogique direct).
- Les membres SGG qui fêtent leur anniversaire aujourd'hui, les noms de ceux qui sont décédés le jour même.
- L'inscription en ligne pour devenir membre de la Société.

Anniversaires

Les membres de la SGG reçoivent automatiquement des e-mails pour leur rappeler les anniversaires de leurs proches. Chaque membre peut choisir jusqu'à quel degré de parenté il souhaite recevoir ces notifications.

Chacun peut voir quelles sont les personnes apparentées dont on ne connaît pas précisément la date de la naissance ou celle du décès. Ce type de lacunes, identifiables pour les XIX^e et XX^e siècles, incitera à compléter l'arbre.

Fréquentation du site

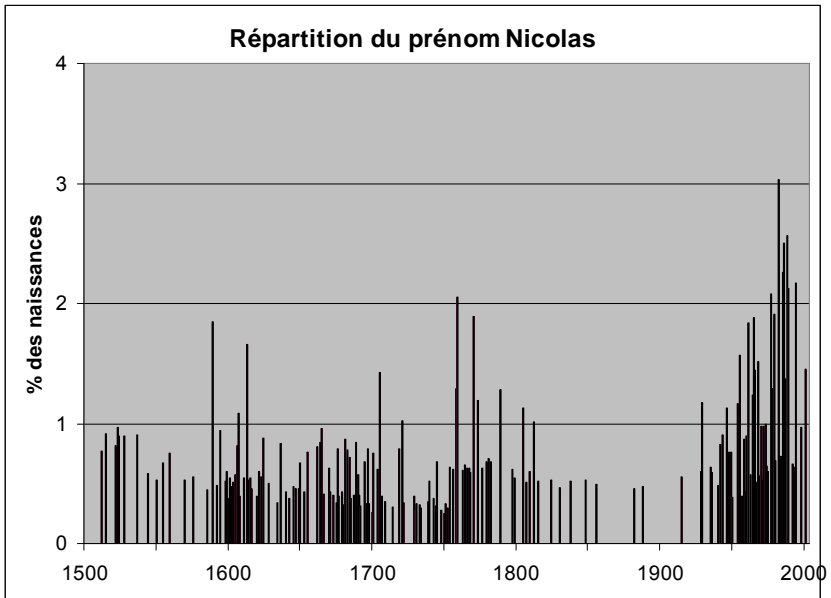
Depuis son lancement, en janvier 2002, le site a vu près de 300 000 visiteurs, qui ont visité près de 600 000 pages, soit une moyenne de 850 pages par jour ! Aujourd'hui, le site affiche environ 1700 pages par jour, soit plus de 50 000 par mois, ce qui le classe déjà dans la catégorie des sites à trafic moyen à haut, fréquentation très correcte pour un site ne faisant quasiment pas de publicité. Les membres représentent environ 12 % des visites avec 72 000 pages vues.

En construction

Nous travaillons sur plusieurs développements :

- Etablir des relations avec seulement les liens du sang.
- Associer des images à des personnes.
- Afficher, pour chaque personne figurant sur l'arbre, le membre SGG le plus proche, avec un moyen de le contacter.
- Ajouter la durée de vie relative à son époque d'une personne (décédée).
- Apporter la moyenne de la durée de vie relative des ancêtres d'une personne.
- Mener des recherches pointues, par exemple spécifier un intervalle pour les dates de naissance, mariage ou décès, le nombre d'enfants, la durée de vie, etc. On pourrait donc identifier, sur toutes les femmes nées entre 1700 et 1850, celles qui ont vécu plus longtemps que 10 % de la moyenne de l'époque et qui ont eu plus de 3 garçons !
- Calculer l'implexe, le degré de consanguinité.

- Afficher tous les noms de famille des ancêtres ou des descendants d'une personne. Donner les prénoms les plus courants dans une famille.
- Afficher le nombre d'ancêtres et de descendants, notamment ceux qui portent encore le patronyme.
- Déceler des éventuelles relations entre la durée de vie relative et une donnée au choix: le mois/jour de naissance, le nombre d'enfants, la position dans l'alphabet du nom de famille, le prénom, le nombre d'époux/(es) ou d'enfants ...
- Etablir si le signe du zodiac exerce une influence sur le choix des partenaires, la date de naissance des enfants, le nombre de mariages ...
- Pour chaque nom et prénom, afficher un graphe montrant la répartition dans le temps comme ceci :



Toute autre proposition de développement est la bienvenue !

PRÉSENTATION DE L'ARBRE DE LA SGG

par Nicolas DURAND

Publié sur son site, www.gen-gen.ch, l'arbre est le fer de lance de la Société genevoise de généalogie.

Réunissant 147 777 personnes, toutes liées entre elles, il est actuellement l'un des plus gros arbres "contigus" publié sur internet. Nous avons cette immense chance à Genève de posséder des archives qui remontent sans interruption au milieu du XV^e siècle ; de plus, la majorité des familles est restée assez sédentaire. Nombre de personnes sont venues à Genève, par exemple après la révocation de l'*Edit de Nantes*, faisant de la République une terre d'accueil pour les persécutés, d'où de fructueux liens généalogiques avec de nombreux pays. Enfin, les généalogistes genevois, amateurs ou professionnels, ont réuni des matériaux immenses.

Concept

Nous vivons dans un monde toujours plus connecté. Internet en est un exemple : il relie des ordinateurs entre eux. L'unité de base est la machine. Les relations s'établissent grâce à des fils de cuivre et à des protocoles. La dimension est l'espace. Une généalogie est peu différente : elle relie des individus dans le temps. L'unité de base est la personne. Les relations se nouent grâce à des unions et des filiations. La dimension est le temps.

Chaque arbre bénéficie d'un avantage par rapport à internet : derrière chaque nom se cache un visage, un caractère, un être humain qui a aimé et a été aimé. N'oublions pas non plus que chaque date de naissance et de décès ne se résume pas seulement à des chiffres mis côte à côte, mais recèle aussi des joies et des douleurs, parfois insurmontables parfois magnifiques.

Pour cette raison, parallèlement au développement de l'arbre, nous nous occuperons de rechercher ce que ces personnes ont accompli pendant leur vie. Dans la mesure du possible, nous apporterons des éléments biographiques : une photo, un document original, un lien avec d'autres pages d'internet. Ainsi, celui qui consulte le site pourra, par exemple, découvrir le lien direct entre un personnage célèbre et la rue qui porte son nom, grâce au plan de Genève dont la zone concernée apparaît automatiquement.

Mise en commun

La SGG n'entreprend pas d'études propres. En revanche, elle met en valeur celles qu'ont menées les nombreux généalogistes genevois depuis deux siècles. Au moyen de son arbre, la SGG harmonise et standardise ces informations, puis elle les lie entre elles. Elle rend donc possibles des relations intenses, immédiates entre chaque généalogie. Grâce à son site www.gen-gen.ch, elle offre au monde entier un accès direct à ces données qui, jusqu'alors restaient trop souvent fragmentées et confinées dans des volumes bien techniques.

Cette mise en commun représente un effort considérable, dans la mesure où le « treemaster » soussigné est appelé à gérer beaucoup plus que 147 777 personnes. En effet, les doublons posent un problème majeur : il s'agit des personnes que l'ordinateur n'arrive pas à fusionner par manque (ou excès) d'informations. Par exemple, est-ce qu'un Henri DUNANT est le même qu'un Jean Henri DUNANT ? Ou qu'un Henry DUNANT ? Si oui, laquelle de ces orthographes est la bonne ? Comment décider ? C'est mon travail d'« intégrateur » de décider si tous ces noms et prénoms correspondent à la même personne.

Nous avons aussi commencé la saisie systématique d'ouvrages de référence, tels les *Généalogies genevoises* d'Albert Choisy, ainsi que les *Notices généalogiques sur les familles genevoises* de Galiffe. Certains volumes sont déjà intégrés dans l'arbre, d'autres ont été saisis mais pas intégrés, d'autres sont en cours de saisie... Ces données constituent une des racines vitales de l'arbre.

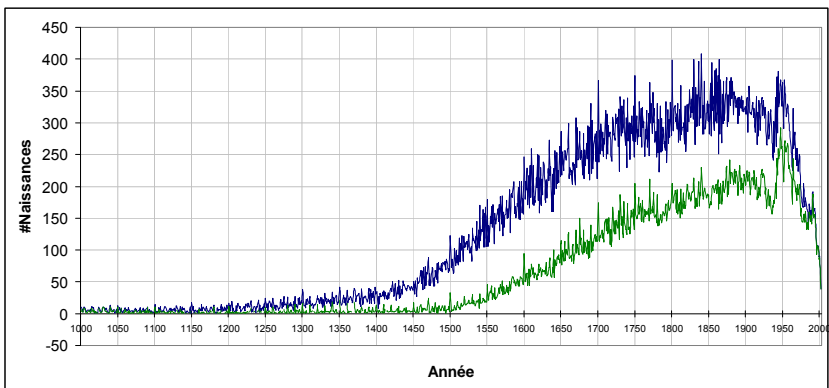
Statistiques

En plus des informations généalogiques évidentes, l'arbre contient une quantité de données que l'on peut utiliser pour établir des statistiques démographiques sur les habitants de Genève, avec une certaine fiabilité depuis l'an 1500 environ.

Aujourd'hui, l'arbre compte 67 829 femmes (46 %) et 79 574 hommes (54 %) et 374 personnes ... dont le genre est inconnu !

Population de l'arbre par époque

Une des meilleures manières de représenter l'arbre est de montrer quand ses habitants sont nés, ce qu'illustre le graphique suivant :



La courbe du bas représente le nombre de naissances (dont la date est connue) par année. Celle du haut, le nombre de naissances estimées pendant l'année. Pour estimer la date de naissance de quelqu'un on se base sur les dates de naissances de ses proches. On voit que l'immense majorité de l'arbre se situe entre 1500 et aujourd'hui. En effet, ils sont environ 125 000, soit 84 % de l'arbre (sans compter ceux dont la date de naissance n'a pas pu être reconstituée). Selon les chiffres de la thèse d'Alfred Perrenoud, professeur à l'Université de Genève, il y aurait entre 500 et 800 naissances par an en ville. L'arbre (s'il n'y avait que des gens nés à

Genève) contiendrait donc environ un tiers de toutes les naissances. En réalité, je pense qu'il n'y a qu'une personne sur 10 environ, ce qui montre que nous ne sommes pas prêts de manquer de travail !

Durée de vie

L'arbre permet de calculer très facilement les durées de vie de ses hôtes. Pourtant, je commencerai par mettre le lecteur en garde vis-à-vis de cette statistique passionnante. Ces données, notamment les plus anciennes, ne sont en effet pas représentatives de la population totale de l'époque, pour deux raisons.

D'une part, plus on remonte dans le temps, plus les personnes de l'arbre sont des ancêtres directs des contributeurs, les "collatéraux" (frères et sœurs des ancêtres) étant le plus souvent négligés. Ce sont donc, par définition, des personnes qui ont vécu plus d'une vingtaine d'années. Alors, il y a significativement moins de mort-nés, fréquents à l'époque, sur l'arbre que dans la réalité. D'autre part, les personnes se trouvant sur l'arbre, à fortiori celles dont nous avons des dates de naissance **et** de mort, sont souvent issues de familles aisées, donc de familles pouvant accéder aux soins et exerçant des métiers souvent moins risqués que ceux impartis aux familles modestes.

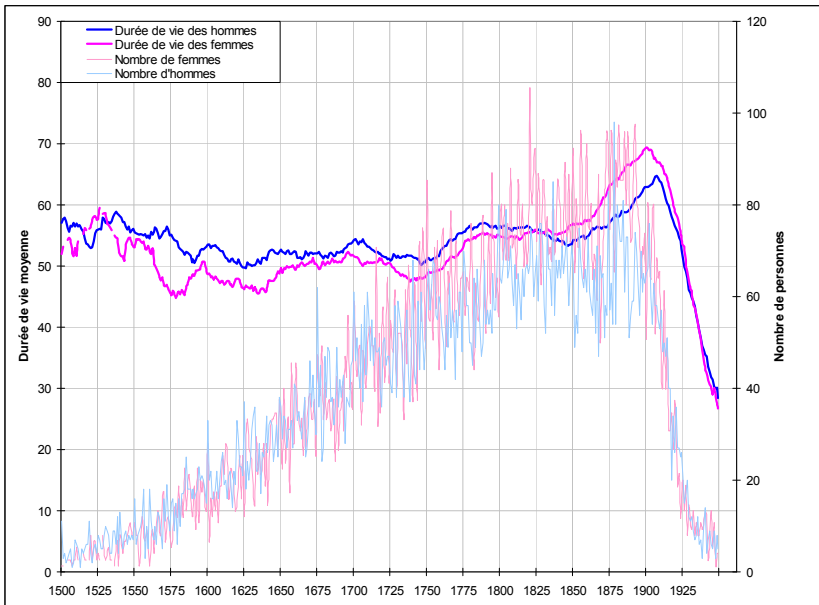
Ces deux facteurs contribuent à surévaluer la durée de vie moyenne de l'époque, notamment vers 1500, où elle devait avoisiner les trente ans !

La constatation la plus frappante du graphique suivant, à part bien sûr l'augmentation forte de la durée de vie à partir de 1850, est que la durée de vie des femmes est systématiquement inférieure à celle des hommes jusqu'en 1830. Dès lors, la tendance s'inverse. En 1900, les femmes vivront en moyenne 69.4 ans, contre 63 ans pour les hommes. Phénomène curieux, depuis 1910, la durée de vie moyenne chute !¹

¹ Cet affaissement de la durée de vie est dû à un problème de "troncature", c'est-à-dire que les données nous manquent. Or, la plupart des personnes nées après 1920 sont encore vivantes, donc ne peuvent pas entrer dans cette statistique !

Selon M. Michel Oris, professeur au Département d'histoire économique de l'Université de Genève, cette progression serait due à l'amélioration des méthodes sanitaires, notamment lors des accouchements, grâce à la découverte de l'antiseptie (stérilisation) par Joseph Lister en 1868, qui a permis de réduire significativement le nombre de décès dus à la fièvre puerpérale. Par ailleurs, la nette amélioration du statut de la femme dans la société a certainement joué un rôle important, grâce à des moyens accrus pour préserver sa santé. En effet, les femmes étaient les premières touchées en cas d'épidémies.

En 2001-2002, l'espérance de vie à la naissance en Suisse était de 83 ans pour les femmes et 77,6 pour les hommes.²



² Office fédéral de la statistique.

Autres sources de données

La SGG a récemment passé une convention tripartite avec les Archives d'Etat de Genève, signée par l'archiviste d'Etat, Madame Catherine Santschi, et l'Université de Genève, représentée par le professeur Michel Oris. Cette convention permet à la SGG d'utiliser les résultats d'un projet financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique : la liste des 113 615 personnes qui sont décédées à Genève entre 1685 et 1844, soit quasiment l'ensemble de la population de l'époque, accompagnées par 29 563 conjoints, 54 197 mères et 58 019 pères, donc plus de 250 000 noms en tout ! Voilà une nouvelle source de données quasi exhaustive qui nous permettra de compléter notre arbre, déjà riche de 150 000 personnes !

Conclusion

D'autres statistiques passionnantes restent à faire. Les aînés vivent-ils plus longtemps que les cadets ? Et les enfants uniques par rapport aux familles nombreuses ? La durée de vie (relative à leur époque) des ancêtres d'une personne influence-t-elle la sienne ...

Autant d'exemples traitant des données sensibles, disponibles seulement à partir de grands arbres généalogiques comme celui de la SGG. Elle feront très certainement l'objet d'un article dans un prochain *Bulletin* ...

*

* *

STATUTS

Article 1. **Raison sociale et siège**

La Société genevoise de généalogie (SGG) est une association régie par les articles 60 et suivants du *Code civil suisse*. Elle a son siège à Genève, Suisse.

Article 2. **Buts**

La Société a pour buts :

- 2.1. Encourager **l'étude de la généalogie** des familles genevoises au sens large.
- 2.2. **Publier**, notamment au travers de son site Internet, le résultat de ses travaux et ceux de ses membres.
- 2.3. Développer **l'entraide entre chercheurs**.
- 2.4. Encourager **les jeunes** à s'intéresser à cette science.

Elle peut aussi :

- 2.5. Organiser des conférences, des cours, des sorties et des rencontres.
- 2.6. Répondre aux questions des chercheurs.
- 2.7. Editer un *Bulletin* et participer à d'autres formes de publication.
- 2.8. S'affilier à une organisation généalogique nationale.
- 2.9. Collaborer avec d'autres sociétés généalogiques en Suisse et à l'étranger, notamment en échangeant des résultats et des données.

Article 3. **Membres**

- 3.1. **Admission** : toute personne peut présenter sa candidature au comité qui peut prononcer, cas échéant, un refus sans avoir à le motiver.
- 3.2. Le comité peut aussi décerner, à titre de reconnaissance, le titre de **membre d'honneur** à toute personne physique ou morale, qui aura contribué de manière exceptionnelle à la réalisation des buts de la Société par une contribution en nature ou en espèce.

- 3.3. Les **membres donateurs** sont ceux qui font une donation de plus de vingt fois le montant de la cotisation annuelle. S'ils le souhaitent, ils sont cités sur le site internet pour une année au moins et mentionnés dans le *Bulletin* suivant la donation.
- 3.4. Sont **membres fondateurs** les personnes qui ont constitué la Société, le 31 décembre 2001.
- 3.5. Seuls les membres ayant réglé leurs cotisations peuvent bénéficier des prestations de la Société.

Article 4. **Organes**

Les organes de la Société sont :

- 4.1. L'assemblée générale.
- 4.2. Le comité.

Article 5. **Assemblée générale**

- 5.1. **Composition et organisation** : l'assemblée générale ordinaire est composée de tous les membres de la Société. Elle se réunit en principe une fois par année.
- 5.2. **Convocation** : Le comité convoque l'assemblée générale au moins 3 semaines à l'avance, par e-mail ou par poste.
- 5.3. **Compétences** : l'assemblée générale prend les décisions suivantes :
 - 5.3.1. Election des membres du comité.
 - 5.3.2. Fixation du montant de la cotisation annuelle.
 - 5.3.3. Modification des statuts.
 - 5.3.4. Acceptation de la stratégie proposée par le comité.
 - 5.3.5. Approbation des comptes.
 - 5.3.6. Election du réviseur.
 - 5.3.7. Approbation du rapport du réviseur.
 - 5.3.8. Dissolution de la Société et affectation de sa fortune nette.
- 5.4. **Elections et votations** : les élections et votations se font à main levée, sauf si la moitié ou plus des membres demande un vote secret. Seuls les membres en règle avec leur cotisation ont le droit de voter.
- 5.5. **Assemblées générales extraordinaires** : elles peuvent également être convoquées par le comité si deux cinquièmes au moins des membres ou le comité le demandent.

Article 6. **Comité**

- 6.1. **Composition et organisation** : le comité est élu tous les quatre ans par l'assemblée générale. Il est composé du président, du vice-président, du trésorier et, éventuellement, d'un à cinq autres membres. Les membres fondateurs qui le souhaitent peuvent faire partie du comité.
- 6.2. **Responsabilités** : le comité est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour atteindre le but social.
- 6.3. **Comptes** : le comité tient les comptes de la Société. L'exercice comptable échoit le 31 décembre de chaque année et, pour le premier exercice, le 31 décembre 2002. Les comptes sont vérifiés par un réviseur.

Article 7. **Signature**

La Société est valablement engagée par son président ou par deux membres du comité désignés par le comité.

Article 8. **Ressources**

- 8.1. **Principes** : les ressources financières de la Société sont notamment les cotisations, les subventions, les donations de fondations, de philanthropes, des pouvoirs publics ou d'entreprises, ainsi que des legs.
- 8.2. **Dons en nature** : la Société peut accepter des dons en nature, notamment sous la forme de matériel, de livres ou arbres généalogiques, de prestations de services et de données informatiques.
- 8.3. **Services** : la Société peut aussi fournir des services, ainsi que vendre des données au format papier ou numérique. Chaque vente ou don de données doit être approuvé par le comité, ou une personne nommée par lui.
- 8.4. **Publicité** : des entreprises ou des particuliers peuvent aussi mettre des annonces publicitaires, sur le site internet, dans des publications ou ailleurs. Ils seront approuvés par le Comité, ou une personne nommée par lui, au cas par cas.
- 8.5. **Cotisations** : le montant de la cotisation annuelle est fixé par l'assemblée générale. Il est payable au plus tard trente jours après l'envoi de l'appel de cotisation.

Article 9. Démission et exclusion

- 9.1. **Démission** : toute démission doit être communiquée par écrit ou par internet au comité.
- 9.2. **Exclusion** : le comité peut exclure un membre sans aucune justification. Les cotisations éventuellement déjà payées pour les années suivantes seront remboursées.

Article 10. Modification des statuts

- 10.1. Toute modification des statuts proposée par le comité est indiquée dans la convocation à l'assemblée générale.
- 10.2. Chaque membre peut proposer une modification des statuts. Cette demande doit être formulée par écrit ou par internet au moins deux mois avant l'assemblée générale.

Article 11. Dissolution

- 11.1. La dissolution de la Société ne peut être décidée que par une assemblée générale expressément convoquée à cet effet. La majorité de deux tiers des membres présents est requise.
- 11.2. En cas de dissolution, la bibliothèque et les collections de la SGG seront remis aux Archives d'Etat, tandis que les avoirs en espèces de la société seront versés à la Société Henry Dunant, qui s'efforcera de les mettre en valeur pour des recherches généalogiques.

Ainsi approuvés par l'assemblée constitutive tenue le 31 décembre 2001 à Genève, les statuts entrent immédiatement en vigueur.

[Ont signé :] Nicolas Durand, Roger Durand, Jean-François Chaponnière, Olivier Chaponnière, Danielle Margot, Nicolas Weber.

*

* *

LISTE DES MEMBRES

Prénom	Nom	Prénom	Nom
Thierry	Ador	Albert	Duchemin
Gérald	d'Andiran	Monique	Duchemin
Monique	Aullen	Olivier	Dufour
Paul-L., Maurice	Baezner	Natacha	Durand
Anne	Baezner	Florence	Durand
Thierry	Bagnoud	Nicolas	Durand
Daniel	Barbey	Roger	Durand
Dominique	Barbey	Cyril Etienne	Duval
Nathalie	Barbier	Marianne	Enckell
Antoine	Barde	Philippe	Estoppey
Xavier	Barde	Olivier	Favre
Paul	Bischof	Edwige	Faydi
Emile Charles	Bonard	Daniel	Ferradou
Marion	Bonard	Jean-Louis	Fontana
Georges	Bouvier	Elisabeth	Gaspoz
Eric	Bungener	Gislain	Genecand
Pascal	Cailler-Rousset	Lucia	Genecand
Pierre	de Candolle	Martine	Grangier
Claudine	Cerutti	Alain	Guenat
Corinne	Chaponnière	Jacques	Guerout
Martine	Chaponnière	Marie-Françoise	Guillermin
Gabrielle	Chaponnière	Christophe	Hentsch
Jean-François	Chaponnière	Roger	Hesse
Mélanie	Chaponnière	Douglas	Hornung
Olivier	Chaponnière	Anne	Hornung-
Georges	Cossanteli		Soukup
Jean-Christophe	Curtet	Michel	Hutin
Georges	Curtet	Hans Ulrich	Iselin
Marc	Da Pojan-	Mariette	Jenny
	Philibert	André	Juhel
Sophie	Dahoun	Suzanne	Kathari
Thierry	Dérobot	Sandra	Kneubuhler
Jean Lambert	Des Arts	François	Kohler
Laurent	Desbaillets	Liliane	Kuhn
Yvette	Develey	Marc	de La Bruyère
Michel	Dominicé	Blaise	Lagrange

Prénom	Nom
Stanislas	de Larminat
Louk	de La Rive Box
James	Lee
Serge	Lehman
Cathy	Leschaud
Maria Elisabeth	Löffler
Peter-Gabriel	de Loriol
Marcel	Macaire
Claudeline	Magni
Danielle	Margot
Yves	Margot
Michel	Mégard
Therese	Metzger
Jean	Mondon
Céline	Mottet
Bénédict	Mugnier
Nicolas	Necker
Franz Otto	Nostitz
Eric	Nüsslé
Heinz	Ochsner
Patrick	Odier
Laurent	Paatz-Vautier
Antoine	du Pasquier
Olivier	Pasteur
Olivier	Perroux
Alain	Peyrot
Nicolas-Aymon	Pictet
Pierre-Yves	Pièce
Yvan	Poulin
Paul	de Pourtalès
Raphelle	de Pourtalès
Michel François	Preleloup

Prénom	Nom
Xavier	Raisin-Dadre
Agnès	Renaud
Hughes Charles	Renaud
André	Reponty
François	Revaclier
Yves	Richard
Natalie	Rilliet
Didier	Rojoux
Jean-Claude	Romanens
Lionel	Rossellat
Alexandre	Rosset
Roger	Rosset
Pierre-Yves	Roy
Jean-Bénédict	de Saussure
Anne-Catherine	Schneider
Pierre-Alain	Schneider
Eric	Sené
Eliane Véronique	Serafin-Cornaz
Axelle	Sicre
Michel	Steiger
Sébastien	Surun
Pierre	Tacier
Geneviève	Thut
Patricia	Turian-Marzani
Bernard	Vallette
Luc	Van Aken
James	Vautier
André	Wagnière
Luc	Weber
Marianne	Weber
Nicolas	Weber
Georges Robert	Wolfram

Pour adhérer à la Société, rendez-vous sur le site : www.gen-gen.ch
ou écrivez-nous et versez votre cotisation sur le CCP 17-659225-4

Tarifs en francs suisses

Durée	Total			Suppléments	
	Normal	Jeune	Couple	Papier	Etranger
1 an	50.–	—	60.–	20.–	30.–
2 ans	90.–	50.–	100.–	40.–	60.–
3 ans	120.–	—	130.–	60.–	90.–
4 ans	140.–	90.–	150.–	80.–	120.–
5 ans	150.–	—	160.–	100.–	150.–
à vie	750.–	—	850.–	250.–	400.–

Les membres

- bénéficient d'un accès privilégié sur le site
- participent à la vie de la Société
- reçoivent gratuitement le *Bulletin*
- contribuent à l'établissement
et à la diffusion de la généalogie genevoise

© Société genevoise de généalogie
% Olivier Chaponnière
Monnaies – Médailles
avenue du Mail 15
1205 Genève, Suisse
tél et fax (022) 328 68 28

contact@gen-gen.ch
www.gen-gen.ch
ISSN 1660-8143
*Bulletin de la Société
genevoise de généalogie*
prix de vente : 20 francs

Achévé d'imprimer le 30 mars 2004

Rédactrice en chef: Suzanne Kathari, mise en pages: Tony Guggisberg ; imprimerie BTL Productions, Genève ; 500 exemplaires